

# Talibés au Burkina Faso, de l'étude à l'action

*Recherche action participative pour  
l'amélioration de leurs conditions de vie dans les  
villes de Ouagadougou, Ouahigouya et Zorgho*



enda tm  
jeunesse action

JEUDA 117

*Le tirage de ce document est financé par  
Stichting Kinderpostzegels des Pays Bas*

**Ce numéro jeuda 117 est une synthèse du projet «Amélioration des conditions de vie et d'apprentissage des élèves des foyers coraniques dans les villes de Ouagadougou, de Ouahigouya et de Zorgho au Burkina Faso» fruit d'une recherche participative réalisée sous la coordination de Gaston SOBGO de la Fondation pour le Développement Communautaire du Burkina Faso (FDC/BF) avec la participation d'associations nationales.**

*Les opinions exprimées dans ce document n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles des organisations concernées par cette publication.*

*Reproduction libre pour des usages pédagogiques ou scientifiques avec indication claire de la source et de l'adresse, ainsi que l'envoi de copies à Enda.*

**Rédaction :** Gaston SOBGO, consultant pour l'étude

**Coordination :** enda tiers monde en partenariat avec  
Save The Children Suède

**Crédit photos :** CTP/Talibé-Burkina Faso

**Secrétariat de rédaction :** Sié Offi SOME, Consultant

**Mise en pages :** Studio YIPIN/Ouagadougou BF

**Réalisation :** El Hadj Sarr, Fabrizio Terenzio

© enda tm jeunesse action. Mai 2007

ISSN 0850 - 1629



Enda Tiers-Monde Jeunesse Action

BP 3370 Dakar - Sénégal

Tél. : (221) 821 21 13 / 821 74 03

Fax : (221) 823 51 57

Courrier électronique : [jeuda@enda.sn](mailto:jeuda@enda.sn)

Internet : <http://www.enda.sn/eja>





# Table des matières



<b>Auteurs de la Recherche Action Participative.....</b>	<b>4</b>
<b>Avant-propos.....</b>	<b>5</b>
<b>Définition des concepts-clés .....</b>	<b>6</b>
<b>I- Recherche Action participative .....</b>	<b>7</b>
<i>1- Problématique des talibés au Burkina Faso.....</i>	<i>7</i>
<i>2- Contexte de la recherche .....</i>	<i>8</i>
<i>3- Méthodologie de la recherche .....</i>	<i>8</i>
<b>II- Principaux résultats.....</b>	<b>13</b>
<i>1- Système éducatif musulman au Burkina Faso .....</i>	<i>13</i>
<i>2- Phénomène des écoles coraniques .....</i>	<i>14</i>
<b>III- Organisation et fonctionnement des écoles..</b>	<b>18</b>
<i>1- Caractéristiques des maîtres coraniques.....</i>	<i>18</i>
<i>2- Couverture des charges de fonctionnement des écoles .....</i>	<i>18</i>
<i>3- Perceptions de la mendicité des talibés .....</i>	<i>19</i>
<b>IV- Analyses et conclusions.....</b>	<b>23</b>
<i>1- Démarche participative .....</i>	<i>23</i>
<i>2- Mendicité des talibés .....</i>	<i>23</i>
<i>3- Ecoles coraniques .....</i>	<i>24</i>
<b>V- Recommandations.....</b>	<b>26</b>
<i>1- Approfondir l'étude et en diffuser les résultats .....</i>	<i>26</i>
<i>2- Renforcer le réseau.....</i>	<i>26</i>
<i>3- Mener des activités d'information, de sensibilisation et de plaidoyer.....</i>	<i>26</i>
<i>4- Organiser et réglementer les écoles coraniques.....</i>	<i>27</i>
<i>5- Améliorer la qualité de l'éducation dans les écoles .....</i>	<i>27</i>
<i>6- Rechercher la prise en compte des écoles coraniques par les financements locaux destinés à l'éducation.....</i>	<i>28</i>
<b>VI- Actions engagées après l'étude.....</b>	<b>29</b>
<i>1- Mise en place d'un Comité technique de Pilotage du projet Talibé (CPT/T).....</i>	<i>29</i>
<i>2- Description de quelques activités exécutées .....</i>	<i>31</i>



# Auteurs de la Recherche Action Participative

La présente étude a été réalisée avec la participation active de :

- ◆ Gaston SOBGO, Consultant
  
- ◆ Tiégo TIEMTORE, Iman de l'Association des Elèves et Etudiants Musulmans au Burkina Faso
  
- ◆ Abdoulaye KINDO, Président de l'Association des Jeunes pour le Bien-être Familial de Bogoya à Ouahigouya
  
- ◆ Dimbé Augustin KABORE, Président de l'Association Cri de Coeur pour les Enfants Déshérités de Zorgho
  
- ◆ François Zoundi et Nestor ZONGO, respectivement Coordonnateur et Administrateur de l'Association Nationale pour la Réinsertion Sociale des Enfants de la Rue
  
- ◆ Ousmane SAWADOGO de l'association KEOGO
  
- ◆ Hadja Haoua OUEDRAOGO, Présidente de l'Alliance des Femmes Islamiques du Burkina
  
- ◆ Certains maîtres coraniques de Ouagadougou, Ouahigouya et Zorgho.
  
- ◆ Elle a été possible grâce au soutien financier et technique de Stichting Kinderpostzegels Netherland (SKN) et Enda Tiers Monde/Mali.

A tous, merci pour toutes les contributions multiformes.

Puisse ce travail commun avoir un impact en servant de base pour une intervention en vue d'améliorer de façon qualitative les écoles coraniques et les conditions de vie des talibés.

## Avant-propos

Le phénomène des enfants travailleurs, des enfants privés de liberté, des enfants en rupture familiale et sociale, des enfants soldats, des enfants trafiqués, des enfants mendiants, etc. s'est amplifié ces dernières années dans certains pays de la région ouest-africaine. Selon les préceptes de l'Islam, les parents ont le devoir de donner une éducation complète à leurs enfants, surtout une éducation religieuse, qui leur permet d'être de bons croyants. C'est pourquoi le foyer coranique apparaît comme un cadre traditionnel privilégié pour ces parents en quête d'instruction religieuse pour leurs enfants.

Dans toutes les villes de la région ouest-africaine, le spectacle des enfants talibés tenant à la main une boîte, est devenu familier. Cette situation d'errance expose les enfants à des maux comme les travaux pénibles, la violence, le trafic, la drogue, la délinquance, les maladies, etc.

C'est pourquoi, Stichting Kinderpostzegels Nederland (SKN), appuyant des associations nationales dans ce domaine, a jugé utile de conduire également une étude au Burkina Faso, après celles entreprises au Mali, au Sénégal et au Niger, pour permettre d'avoir une meilleure compréhension du phénomène talibés/garibous dans la sous-région ouest-africaine.

Au Burkina Faso, l'étude a été menée entre décembre 2005 et mars 2006 avec la participation de certaines associations travaillant dans le domaine, sous la coordination du consultant Gaston Sobgo et financée par SKN.

Ce Jeuda n°117, présente une synthèse de cette étude, notamment :

- Comment sont organisées et fonctionnent ces structures éducatives que sont les écoles coraniques ?
- Quelles sont leurs contraintes ?
- Quelles en sont les possibilités d'amélioration ?

Elle présente aussi quelques actions engagées après l'étude qui s'est voulue un point de départ pour l'action.

## Définition des concepts-clés

**Le talibé** : le terme talibé signifie en langue arabe, celui qui cherche quelque chose. Dans le contexte présent, il désigne donc celui qui cherche le savoir, l'étudiant du Coran chez un maître, qu'il réside chez ce dernier ou loge ailleurs. Au Burkina Faso, deux termes désignent les talibés : "garibous" et "karam-biiga" (enfant qui lit, en langue mooré).

**Talibé externe et interne** : talibé interne est l'élève coranique qui dort chez le maître coranique alors que l'externe est celui qui dort ailleurs (chez ses parents ou chez un tuteur) et qui vient chez le maître coranique pour apprendre

**Garibou** : toute personne sans distinction de sexe, d'âge, de religion qui mendie. Il est utilisé à tort pour talibé.

**La Sunna** : les enseignements du Prophète Mohamed (PSL)

**Hadiths** : ce sont les dires du Prophète Mahomet ( P SL). Les Hadiths sont différents des versets coraniques qui sont les paroles d'Allah que l'Ange Gabriel a transmises au Prophète de l'Islam.

**Tafsir** : interprétation du Saint Coran.

**L'école coranique** : école coranique, foyer coranique ou centre coranique sont les noms consacrés au Burkina Faso. C'est un regroupement d'élèves chez un maître coranique pour l'apprentissage du Coran. L'école coranique est la forme traditionnelle d'apprentissage du Coran, différente de l'école franco-arabe ou de la medersa. Le terme foyer ou centre est plus utilisé pour désigner les conditions d'apprentissage qui ne font pas appel à des infrastructures classiques des écoles. Dans la langue locale mooré, on appelle le foyer "karamboko"

**Maître coranique** : c'est l'enseignant, le maître de l'école coranique. Au delà de l'enseignement, il joue un rôle de logeur, de tuteur et d'éducateur de l'élève coranique. Il est souvent appelé marabout par ses pratiques de maraboutisme.

**Marabout** : savant dans le domaine de la science islamique.

# **I- Recherche Action Participative**

## **1- Problématique des élèves des écoles coraniques au Burkina Faso**

Dans toutes ces trois villes de l'étude, la religion musulmane est très présente (plus de 50% de la population est de religion musulmane selon les données de recensement général de la population). On y rencontre, à longueur de journée, des enfants munis de boîtes qui implorent la générosité des fidèles avec le refrain «Allah garibou !».

Ce sont, pour la plupart (et non exclusivement), des élèves des écoles coraniques à la recherche de leur pain quotidien. Selon une étude de l'ONG Médecins Sans Frontières (MSF), environ 44,04% des enfants de la rue de Ouagadougou étaient des ex-élèves des écoles coraniques en 2004.

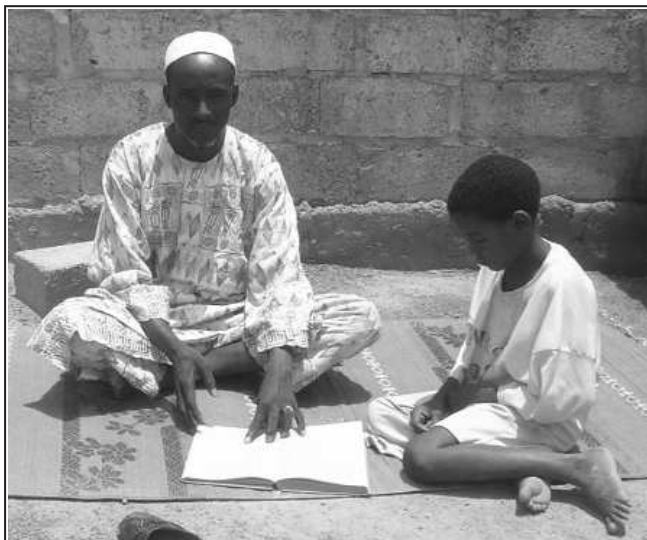
Ce phénomène s'exacerbe d'année en année, lié à la multiplication des écoles coraniques mais aussi à la conjoncture économique et à la paupérisation croissante des populations surtout en milieu péri-urbain.

Cette situation d'errance expose les enfants à des maux comme les travaux pénibles, la violence, le trafic, la drogue, la délinquance, etc.

Elle a conduit certaines associations à intervenir sur la question des enfants de la rue sans véritablement viser directement ceux des écoles coraniques.

Les écoles coraniques sont nées avec l'introduction de l'Islam dans les grandes villes du pays. Ce système éducatif traditionnel en milieu islamique n'a certainement pas su faire sa mutation dans le contexte socioéconomique actuel d'où certaines dérives qui lui sont collées à tort.

Les écoles coraniques sont une réalité éducative dans les différents quartiers et regroupent beaucoup d'enfants d'âge scolarisable. Le système des écoles coraniques joue un



rôle assez important dans le dispositif éducatif pour mériter qu'on s'y intéresse à l'instar du secteur formel et des alternatives éducatives non formelles en cours au Burkina Faso.

Sans jeter l'anathème sur ce système, il y a plutôt lieu de le comprendre en vue de l'améliorer et de l'adapter aux exigences qualitatives d'une éducation universelle inclusive et ouverte à notre ère.

## **2- Contexte de la recherche**

Au niveau de l'Afrique de l'Ouest, une première étude a d'abord concerné le Sénégal, le Mali et le Niger sur la problématique des talibés. Ensuite les partenaires qui ont travaillé dans cette étude, à savoir Kinderpostzegels (SKN), enda tiers monde, Caritas Allemagne, Save The Children/Suède, etc. ont souhaité un travail similaire au Burkina Faso où la religion musulmane est également dominante. C'est ainsi que la présente étude a été réalisée.

Elle a concerné trois (3) grandes villes du Burkina Faso où l'Islam est fortement représenté et dans lesquelles l'ONG néerlandaise Kinderpostzegels (SKN) soutient déjà des associations locales intervenant dans le cadre des enfants en situation difficile. Il s'agit de la capitale, Ouagadougou et des villes de Ouahigouya, (au Nord, à la frontière avec le Mali) et de Zorgho (à 100 km à l'Est, sur l'axe Ouagadougou - Niamey au Niger).

L'approche a été facilitée par le fait que la Fondation Communautaire pour le Développement du Burkina Faso FDC/BF envisageait avec ses partenaires de travailler dans ce domaine aussi. La FDC/BF et ses partenaires ont mené la recherche sur ces trois villes au Burkina Faso pendant la période allant de décembre 2005 à mars 2006 .

## **3- Méthodologie de la recherche**

### **- Objectifs**

L'objectif général poursuivi a été de *«contribuer à une meilleure compréhension du phénomène des enfants talibés dans les 3 villes concernés, de connaître ce qui est fait comme actions en faveur des écoles coraniques et de proposer des approches d'amélioration du système éducatif de ces écoles»*.





**Vue des enquêteurs formés pour l'identification des écoles coraniques fixes dans la ville de Ouagadougou**



**Délégation du CTP/Talibé qui a toujours appuyé les enquêteurs sur le terrain, ici à Zorgho ...**

## **- Les groupes-cibles**

Le champ de l'étude était les élèves et les maîtres des écoles coraniques. Les associations suivantes ont appuyé la recherche entreprise :

### **Objectifs spécifiques de la recherche**

- 1.** Comprendre le fonctionnement des écoles coraniques (partage des charges, stratégies existantes de prise en charge des acteurs, programme et calendrier).
- 2.** Dégager les contraintes, les insuffisances et les acquis du système des écoles coraniques.
- 3.** Identifier les perceptions socio-culturelles et religieuses de la mendicité des enfants talibés et ses causes, leurs conditions de vie et d'apprentissage.
- 4.** Identifier les alternatives novatrices éducatives développées par des associations et ONG dans les écoles coraniques.
- 5.** Faire des propositions pouvant améliorer le système éducatif des écoles coraniques et réduire le phénomène des enfants mendiants/talibés.

## **Nombre de personnes interviewées**

Ainsi, les interviews ont concerné à :

- Ouagadougou, 28 maîtres coraniques et 187 élèves coraniques,
- Zorgho, 22 maîtres coraniques et 55 élèves,
- Ouahigouya, 16 maîtres coraniques et 60 élèves.

Soit au total 66 maîtres coraniques et 302 élèves.

- Association des Jeunes pour le Bien-être Familial (AJBFB) de Bogoya à Ouahigouya,
- Association Cri de Coeur pour les Enfants Déshérités (ACCED),
- Association Nationale pour la Réinsertion Sociale des Enfants de la Rue (ANERSER),
- Association KEOOGO,
- Alliance des Femmes Islamiques du Burkina (AFIB),
- Certains maîtres coraniques de Ouagadougou, Ouahigouya et Zorgho.



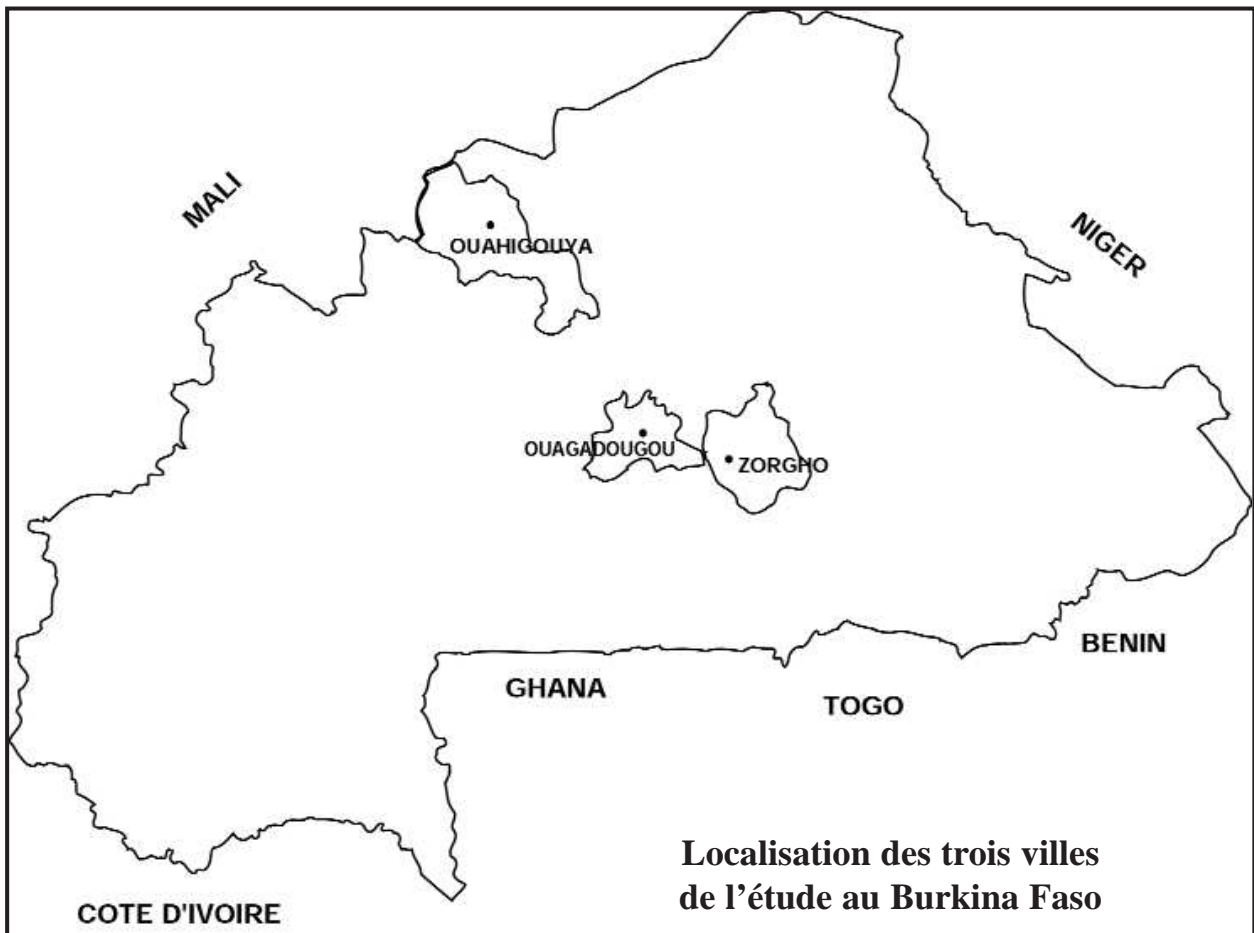
**... et à Ouahigouya lors de la préparation de l'enquête d'identification des écoles coraniques**

### **- Les méthodes utilisées**

Il s'est agi essentiellement d'une étude descriptive de type qualitatif en vue d'appréhender le phénomène auprès d'un certain nombre d'acteurs (enfants, maîtres coraniques et responsables d'associations) assez représentatifs, d'où la composante quantitative.

Le phénomène a été décrit sur la base des informations collectées à partir de revues documentaires, d'entretiens individuels, et de «discussions de groupes».

Sur le plan qualitatif, il s'est agi surtout de discussions, soit formelles, soit informelles avec des élèves-maîtres coraniques, des responsables d'associations, des responsables religieux et des fonctionnaires des services sociaux et de recherche documentaire.



## Difficultés rencontrées

### a) Réticence du milieu

Les maîtres coraniques sont très réticents à répondre à des interviews parce que très méfiants vis-à-vis des personnes externes à leur cercle. Il a fallu l'appui de structures et de personnes en qui ils ont confiance comme la CMBF, l'AEEMB, etc.

### b) Peur/respect du maître par les élèves

Les élèves vouent un certain respect (qui s'apparente à de la peur) au maître au point qu'ils refusent de parler sans son autorisation ou en son absence. Les élèves interviewés sont du reste ceux choisis avec l'accord du fe.

### c) Caractère informel des écoles coraniques

L'absence de répertoire des écoles coraniques et d'une adresse précise, a rendu difficile leur recensement exhaustif. Il a fallu collecter les informations de bouche à oreille et se fier aux indications ainsi recueillies pour les localiser.

Une des particularités de l'étude au Burkina Faso a été son caractère participatif avec l'implication des associations partenaires dans la collecte aux côtés du consultant principal. Ainsi, chaque association dans sa zone d'intervention, était chargée de la collecte des données auprès des maîtres coraniques et des élèves du fait de sa connaissance du terrain et de ses rapports avec eux.

Cette approche a permis à toutes les personnes impliquées d'être au même niveau d'informations et d'avoir aussi un renforcement de capacités en matière de recherche. Elle a été aussi le point de départ de concertation entre ces structures et l'amorce du partenariat pour la suite des actions à mener.

### **- Les limites de l'étude**

Les limites de l'étude se ramènent aux difficultés rencontrées. (voir encadré page 11). En effet, la présente étude ne saurait être une étude quantitative statistiquement généralisable à tout le pays. Elle n'est pas un recensement exhaustif des écoles et des acteurs (surtout pour la ville de Ouagadougou). Elle donne une idée sur la situation et constitue un premier pas dans la connaissance du milieu.

Les données proviennent essentiellement de la revue documentaire et des interviews des acteurs concernés.

## II- Principaux résultats

### Mise en garde

*Il ne s'agit pas, ici, de dire que ceci ou cela est bien, mais de décrire la situation telle que les uns et les autres l'ont racontée au cours de l'enquête .*

### 1- Système éducatif musulman au Burkina Faso

Le système éducatif musulman reconnu au Burkina Faso se compose des médersas, des écoles franco-arabes et des structures de formation universitaire qui offrent un enseignement à la fois en arabe et en français, à la fois religieux et laïque. Contrairement aux écoles coraniques, ce système éducatif est reconnu. Il instruit les élèves dans les préceptes coraniques mais aussi dans la langue française, la lecture, l'écriture et le calcul. Les études sont sanctionnées par des diplômes arabes. Les filles sont admises en grand nombre dans les médersas, par exemple. Ces établissements sont surtout affiliés à des associations religieuses de pays arabes qui en assurent le financement et le fonctionnement.

Malheureusement, pour des raisons liées à la qualité de ses enseignants, à son programme dispensé, etc. les taux de réussite de ce système éducatif ne sont pas très élevés : 8,6% au Certificat d'études primaires (CEP), 4,6% au Brevet d'études élémentaires (BEPC) et seulement 2,4% au Baccalauréat en 2004. Les épreuves avaient été organisées, en langue française, par le ministère de tutelle qui a mis en place un service de l'enseignement arabe.

D'une manière générale, il convient de signaler que les écoles franco-arabes et les médersas apportent une contribution significative à la scolarisation des enfants au Burkina Faso.

Depuis 2005, il existe une université islamique au Burkina Faso, créée par le Dr Aboubakar Doukouré, Docteur en théologie islamique qui accueille des bacheliers des médersas.

## **2- Phénomène des écoles coraniques**

### **- Statut des écoles coraniques**

Les écoles coraniques ne sont pas des écoles au sens propre, du moins en ce qui concerne le lieu où se tiennent les cours. Dans ces types de lieux d'enseignement, c'est, dans la plupart des cas, le vestibule de l'habitation du maître qui sert de salle de cours ou quelques fois un coin dans la cour d'une mosquée.

Au Burkina Faso, certains désignent de façon péjorative les écoles coraniques par l'expression «écoles par terre» parce que les enfants sont assis à même le sol avec leur tablette.

Les écoles coraniques se caractérisent au Burkina Faso par leur absence de statut juridique, d'ancrage institutionnel et de textes règlementaires. Ce sont des écoles informelles, n'ayant aucune existence légale et ne bénéficiant d'aucune reconnaissance officielle.

(Voir encadré page 22)

Mais cette absence de statut officiel n'empêche pas les parents d'y inscrire leurs enfants. Pour eux, l'Islam recommande fortement qu'ils donnent une éducation complète à leurs enfants, surtout une éducation religieuse qui leur permettra d'être de bons croyants.

### **- Présentation de l'école coranique**

L'école coranique, en tant que foyer d'apprentissage du Coran, a existé depuis le début de l'Islam. Au début de la Révélation à la Mecque, le Prophète Mohamed recevait ses compagnons dans un lieu (la maison d'Arquam) pour leur apprendre le Coran.

Au Burkina Faso, l'école coranique a donc été le cadre de formation par excellence des premiers musulmans, avant l'apparition des médersas à l'indépendance puis l'envoi d'étudiants arabophones au Maghreb ou dans les pays du Golfe, à partir des années 60.

Des grands foyers coraniques ont ainsi été créés à Bobo-Dioulasso, Ouahigouya, Kaya, Safané, Dori, Wahabou. Certains grands élèves issus de ces établissements continuaient leur enseignement auprès de maîtres renommés au Mali, en Mauritanie ou au Sénégal. En effet, le recensement des écoles coraniques est rendu encore difficile par le système des écoles coraniques ambulantes et des écoles coraniques saisonnières.

## **- Caractéristiques des enfants talibés**

Le portrait type d'un enfant talibé dans ces trois villes au Burkina Faso se présente ainsi : *«C'est généralement un enfant d'une dizaine d'années, issu d'une famille musulmane polygame. Les parents, généralement analphabètes, agriculteurs/éleveurs ou commerçants vivent toujours, et sont d'ethnie mossi ou peulh».*

### **Caractéristiques**

- **Sexe** : masculin ;
- **Age** : 12 ans en moyenne
- **Ethnie** : Mossi, Peulh
- **Situation familiale** : familles musulmanes polygames avec un faible niveau économique
- **Provenance** : 98 % des enfants rencontrés viennent du Burkina Faso et près de 2% viennent des pays voisins (Mali, Côte-d'Ivoire, Niger et Togo). Les enfants sont originaires de presque toutes les provinces du Burkina Faso. Cependant, des provinces comme le Ganzourgou, le Soum, le Sanmatenga semblent être des pourvoyeuses de talibés pour la capitale Ouagadougou.
- **Antécédents avant école coranique** : la majorité des enfants aidaient leurs parents dans les activités traditionnelles (agriculture, élevage). Plus de 10% des enfants fréquentaient l'école classique et plus de 6% apprenaient un métier auprès d'un maître artisan.

## **- Conditions de vie des talibés**

### **Conditions d'hébergement**

Plus de 92 % des enfants sont hébergés par le maître. Plus de 5% sont chez leurs parents et viennent suivre les cours alors que près de 2% dorment dans la rue.

### ***Conditions de restauration***

La majorité des enfants mangent chez leur maître mais sont obligés de mendier pour compléter leur ration journalière. Il faut souligner que la fréquence de la mendicité est fonction de la générosité des donateurs. En quelque sorte, comme les enfants le disent eux-mêmes, «ça dépend, si tu t'es levé du bon pied ou non».

### ***Gestion des problèmes de santé***

Plus de 75% ont déclaré avoir été malades au cours des 15 derniers jours précédents l'enquête. Les principaux problèmes de santé décrits par les enfants étaient des maux de tête, des maux de ventre, des plaies. Selon la majorité des enfants interviewés, en cas de problème de santé, ils sont soignés par leur maître lui-même.

### ***Châtiments corporels chez le maître***

73,84% des élèves ont déclaré, devant leurs enseignants, ne pas subir de maltraitance. En fait, il semble que les châtiments corporels (surtout pour les tout-petits) sont inhérents à la formation, car selon différentes déclarations de marabouts «le savoir coranique, qui est très précieux, ne saurait être acquis dans la facilité».

### ***Occupations en dehors des cours***

En dehors de l'enseignement coranique, seulement 1,6% des enfants ont déclaré suivre des cours du soir en parallèle. Ils trouvent cela avantageux pour eux car ils apprennent le français en plus du Coran. Pour plus de 98% des enfants, la mendicité constitue la seule occupation en dehors des cours.

### ***Loisirs***

53,97% des enfants déclarent avoir des moments de loisirs, 44,37% n'en ont pas et 1,66% n'ont rien dit. En fait, il faut comprendre que ces moments de loisirs ne sont pas accordés et organisés par les maîtres. Ce sont plutôt les enfants qui s'arrogent quelques temps de distraction lors de leurs périodes de mendicité. Selon eux, leurs loisirs préférés sont respectivement le baby foot (pour 33,77%), le vidéo club (pour 31,13%), le football (pour 18,21%) et les jeux divers, les spectacles, la lutte, les jeux entre camarades, etc. (pour 16,89%).

### **- Calendrier, programme et pédagogie des écoles coraniques**

Pour la plupart des maîtres coraniques rencontrés, les cours se déroulent le matin de 6 heures à 9 heures et le soir de 19 heures à 22 heures. Certains ont une séance dans l'après-midi de 14 heures à 16 heures. Ainsi, le volume horaire journalier varie entre 6 et 8 heures.



**Entretien  
avec un  
maître  
coranique  
à  
Ouahigouya**



L'élève qui n'arrive pas à mémoriser à temps sa leçon reçoit des châtiments corporels. Les maîtres mettent en exergue la lecture et la mémorisation des sourates du Coran. Les élèves écoutent de toutes leurs oreilles le maître mais ne prennent pas de notes. Ils se fient entièrement à leur mémoire.

Dans une école coranique, l'enseignement de matières comme les mathématiques, la littérature, l'histoire générale, la géographie,..., n'a pas sa place et l'enseignement des sciences est inexistant.



**Les maîtres  
mettent  
en exergue  
la lecture et  
la mémorisa-  
tion des  
sourates  
du Coran**

## **III- Organisation et fonctionnement des écoles coraniques**

### **1- Caractéristiques des maîtres coraniques**

Les maîtres coraniques rencontrés sont tous des hommes, âgés de 24 à 79 ans (moyenne d'âge 42 ans), mariés et polygames pour 90% d'entre eux (en moyenne 3 femmes). Ils ont entre 2 à 20 enfants vivants (moyenne 9 enfants). Plus de 98% sont analphabètes (ne savent ni lire ou écrire en français ou en langue nationale).

Les ethnies rencontrées chez les Burkinabè sont, par ordre d'importance, les Peulhs (45%), les Mossis (40%) et les Bissas. Les Maliens et les Nigériens constituent 13 % des étrangers.

Chaque maître coranique avait sous sa responsabilité, au moment de l'enquête, entre 4 et 89 talibés soit une moyenne de 20 élèves.

Les maîtres disent exercer uniquement cette fonction et cela depuis plus de 40 ans pour certains (entre 2 à 52 ans).

### **2- Couverture des charges de fonctionnement des écoles**

Les charges des écoles coraniques sont constituées par :

- la location de la cour faisant office de logement du maître et de salle de classe
- l'eau ; l'électricité
- la restauration (elle constitue le problème crucial des maîtres coraniques)
- les dépenses de santé lors des maladies des enfants.

Beaucoup de maîtres coraniques ont affirmé n'avoir jamais estimé leurs charges et sont incapables de donner une indication. Ceux qui ont donné des chiffres ont avancé des sommes allant de 5 000 F CFA à 154 000 F CFA par mois pour le foyer. Mais, comme ils le reconnaissent eux-mêmes, ce ne sont que des estimations sans que cela ne puisse être étayé par des documents.

Par ailleurs, de nombreux enseignants disent que cela relève de leurs moyens propres car aucun parent ni enfant ne contribue aux charges. Certains nous ont confié cependant que des élèves contribuent à la restauration par la culture d'un champ collectif en hivernage et aussi par les revenus tirés de la confection de briques, le jardinage et autres petits travaux et même les fruits de la mendicité.

Cependant, il existe des exemples d'une organisation tendant à une autonomie des foyers coraniques sans mendicité des élèves.

### **3- Perceptions de la mendicité des talibés**

Bien que l'islam incite à donner de l'aumône aux pauvres et aux nécessiteux, il n'encourage cependant pas la mendicité de façon expresse. Les textes religieux ne prévoient nulle part cette pratique qui participe plutôt d'un système d'exploitation.

**El Hadj Moussa SEMDE, secrétaire général de la Communauté musulmane du Burkina Faso :** *“En réalité, la mendicité est pour le maître, un gagne-pain pour entretenir tous ces enfants qui lui sont confiés sans aucune aide matérielle ou financière. Les parents des talibés les oublient dès qu'ils quittent leurs villages. Le maître (lui-même souvent sans grands moyens) est alors obligé de les envoyer mendier pour se nourrir et leur donner quelque chose en retour. Les talibés sont pauvres et très nombreux, et ils vivent dans des situations très précaires. Leur mendicité constitue la source principale de financement des écoles qui les forment et les hébergent. Pire, la mendicité leur prend tellement de temps qu'ils n'arrivent véritablement plus à apprendre, ce pour quoi ils sont là”.*

**Adja Awa OUEDRAOGO, Présidente de l'AFIB :** *“Un enfant qui a passé dix ans à l'école coranique est très souvent incapable d'écrire son nom. Car il n'est pas alphabétisé. C'est pourquoi nous prônons l'alphabétisation dans les centres coraniques et aussi l'apprentissage aux métiers. Parce qu'on ne peut pas passer toute sa vie à mendier ! Moi, j'ai eu la chance de visiter un peu l'Arabie Saoudite. En aucun moment, je n'y ai vu quelqu'un mendier. Donc ce n'est pas sûr que ce soit une prescription coranique”.*

**M. Achille Hamado Koanda, directeur provincial de l'Action sociale du Mouhoun :** *“la mendicité est comme une plaie sociale qu'il faut vite soigner”.* Pour y parvenir, il cite les actions à mener : *“Nous comptons réunir*

*tous les maîtres coraniques de la ville pour les sensibiliser au sujet de ce phénomène. Après cette activité, nous pourrions envisager la voie de la répression. Je pense que maintenant il faut appliquer la loi.*

*Le phénomène de la mendicité dans nos villes est réel. Et derrière ce phénomène se cache une forme d'exploitation voulue ou non. Il est aussi établi que les écoles coraniques jouent un rôle et pas des moindres dans l'éducation et la formation des enfants.*

*Maintenant, la question que l'on se pose "c'est comment concilier cette initiation religieuse avec les droits des enfants si chers et si bien défendus par les organismes internationaux ?"*

*N'y a-t-il pas là une impérieuse nécessité de trouver une formule médiane pour sauver les enfants et les maîtres coraniques de ce phénomène de l'exploitation des enfants ?"*



**Les maîtres coraniques ont été sensibilisés sur le phénomène de la mendicité des talibés à travers cette enquête**

*“Tous les maîtres ont déclaré n’avoir de soutien : ni de structures islamiques, ni de l’Etat, ni d’ONG. Ils affirment que seulement certaines bonnes volontés privées (des bienfaiteurs) leur donnent souvent un appui mais cela devient de plus en plus rare. Ils ont tous insisté sur la démission complète des parents”.*

## **Exemple d’une auto prise en charge d’un foyer coranique**

I. B. est un maître d’école coranique depuis une vingtaine d’années. En 2006, il tente de trouver une solution à la mendicité de ses élèves par le biais de l’agriculture. Ayant lui-même étudié au Burkina Faso, mais aussi au Mali et au Niger, il est conscient des difficultés que rencontrent les talibés. Après le décès de son père, il a dû lui succéder et a été confronté très tôt aux charges de fonctionnement du foyer. Il affirme être contre la mendicité qu’il sait ne pas exister dans les préceptes coraniques et les “hadiths”.

Il décide donc de déplacer, pendant la saison des pluies, l’école coranique créée par son père depuis 1970 à la périphérie du secteur 28 de Ouagadougou et qu’il dirige désormais. Les élèves se retrouvent dans la région de Pô, à environ 140 km de Ouagadougou, où ils exploitent les vastes champs paternels (12 hectares).

Les horaires de cours sont réaménagés pour permettre aux élèves, dont le nombre varie entre 25 et 35, d’allier travaux champêtres et études. Les produits des champs de mil, de maïs, ainsi que ceux du jardinage, une fois récoltés sont répartis entre les élèves et leur école selon un quota. Ensuite ils regagnent Ouagadougou pour attendre le prochain hivernage.

*”Ainsi mes élèves évitent la mendicité, car ils ont à manger”,* explique I.B. *“Même les cas de santé qui surviennent sont pris en charge grâce à l’épargne réalisée après la vente d’une partie de la récolte”,* soutient ce maître coranique. I.B cherche toujours les meilleures possibilités de formation et d’apprentissage à la vie pratique pour ses élèves. C’est ainsi qu’il envisage la formation professionnelle dans des ateliers de mécanique, soudure ou couture à Ouagadougou pour certains de ses élèves qui partageraient leurs temps entre l’école coranique et l’apprentissage d’un métier.

## Les tribulations d'un maître coranique en quête de reconnaissance officielle

*“Un jour, à 6 heures du matin, deux personnes sont venues me trouver, raconte un fonctionnaire burkinabé : il s’agissait de l’iman du quartier et d’un maître coranique. Le maître coranique m’expliqua qu’il tenait une école coranique dans la zone non lotie du secteur 28 avec un effectif de 85 élèves. Ils venaient me voir afin que je les aide à régulariser leur situation, c’est-à-dire à obtenir une autorisation d’exercer dans l’enseignement. J’ai trouvé cette initiative très louable et je me suis engagé à les accompagner dans ce processus.*

*Deux jours après, nous allâmes au ministère de l’Education de base et de l’Alphabétisation, précisément au service chargé de l’école privée, pour nous renseigner. Les agents du service nous répondirent qu’ils ne s’occupaient pas des écoles coraniques parce que ces structures relèvent, selon eux, du ministère de l’Administration territoriale (qui est en fait le ministère chargé des associations et donc de la Communauté musulmane). Nous allâmes alors au dit ministère où nous eûmes cette réponse : “les écoles coraniques ne relèvent pas de nous mais de l’Education de base”. Malgré tout, nous insistâmes et nous expliquâmes notre passage déjà au ministère de l’Education de base et quelles étaient nos motivations. Alors, l’agent nous conseilla d’aller voir le maire de notre arrondissement qui pourrait nous aider.*

*Comme je connaissais le maire, nous n’avons pas eu de problème à avoir une audience et nous lui expliquâmes encore les raisons de notre démarche. Celui-ci, après avoir demandé conseil à son secrétaire général et, visiblement désespéré, nous conseilla une lettre d’information dans laquelle le maître coranique informerait la mairie de son existence dans le secteur et surtout s’engagerait à ne pas troubler la quiétude de ses voisins et de l’ordre public. De retour chez moi, les deux amis me remercièrent de ma disponibilité et du service rendu et me promirent de revenir avec un projet de lettre que je finaliserais pour eux. Mais, cela fait bientôt un an et ils ne sont jamais revenus”.*

## **IV- Analyses et conclusions**

Les leçons et enseignements suivants peuvent être retenus de cette recherche sur les écoles coraniques et les talibés.

### **1- Démarche participative**

La démarche participative a consisté à impliquer des associations dans l'étude. Bien que longue et laborieuse, elle a présenté des avantages à l'exécution même de l'enquête :

- en effet, elle a permis une synergie d'action grâce aux connaissances des uns et des autres et à leurs réseaux de relations qui ont facilité l'accès à certaines personnes ressources et à des informations de qualité auxquelles une seule personne (fut-elle un chercheur confirmé) n'aurait pas pu accéder,
  
- elle a permis aussi aux associations participantes d'approfondir leurs connaissances sur la question et de créer, par les échanges, un réseau de fait pour la poursuite des réflexions et probablement dans la mise en oeuvre d'actions futures,
  
- enfin, le travail en réseau et coalition est plus efficace dans le cadre du plaidoyer qu'une action solitaire menée par une seule association.

### **2- Mendicité des talibés**

Aux premiers moments de l'introduction de l'Islam au Burkina Faso, la mendicité était un phénomène normal et inhérent à la vie des talibés. Elle était surtout réduite à la demande de repas d'une concession à une autre pour la ration journalière des enfants qui étaient très souvent en perpétuel voyage avec leurs maîtres. Du reste, le phénomène était très limité parce que les talibés étaient moins nombreux que de nos jours.

Actuellement, la mendicité des talibés a pris une grande ampleur à tel point qu'elle heurte la conscience des citoyens à tous les coins de rue.

C'est surtout le caractère presque mercantile de certaines maîtres coraniques qui utilisent les enfants comme un fonds de commerce qui révolte de nombreuses personnes musulmanes ou non.

Tous les acteurs sont unanimes que la mendicité n'est pas une prescription religieuse de l'Islam mais une pratique née avec l'expansion des écoles coraniques.

Mais les avis sont partagés au niveau des responsables de la Communauté musulmane du Burkina Faso sur la lutte contre la mendicité des talibés : les conservateurs soulignent ses vertus sur l'éducation tandis que les progressistes s'acharnent sur son côté avilissant pour les enfants et l'Islam ainsi que son caractère mercantile de nos jours (chose qui est proscrite par la religion).

Les acteurs du développement (du secteur public comme privé) sont tous unanimes sur le fait que cette pratique est révolue, contraire aux droits des enfants et entrave même son éducation.

C'est dire l'importance du travail qu'il y a à accomplir dans ce domaine afin d'amener une grande majorité à comprendre les méfaits de la mendicité des talibés si l'on veut engager des actions tendant à réduire son importance !

### **3- Ecoles coraniques**

L'étude a aussi permis de prendre la mesure de l'importance des écoles coraniques et de ce qu'elles pourraient apporter comme contribution dans la perspective de la scolarisation et de l'Ecole pour tous (EPT). Malheureusement, ces écoles coraniques ne sont pas bien comprises car beaucoup de gens pensent qu'elles sont des structures d'instruction religieuse purement et qu'à ce titre, il faut les laisser telles quelles, l'Etat étant laïc et non confessionnel.

Même certains maîtres coraniques ainsi que des responsables de la Communauté musulmane sont hostiles à une quelconque intervention ou interférence dans les écoles coraniques, se basant sur le caractère sacré de l'Islam.

Des responsables comprennent la nécessité d'une évolution qualitative des écoles coraniques comme le soulignent les propos de El hadj Semdé secrétaire général de la Communauté musulmane du Burkina Faso : *“Les écoles coraniques ont fait la fierté de l'Islam car elles contribuent à faire connaître Dieu et nous ne pouvons qu'encourager l'enseignement du Coran. Mais notre société évoluée, il faut que nous aussi, nous puissions évoluer”*. Cette situation explique sans doute, en partie, le vide juridique et institutionnel actuel qui caractérisent ces structures participant à l'éducation d'un très grand nombre de citoyens.



Les difficultés des écoles coraniques se situent sur le plan alimentaire, sanitaire, vestimentaire, d'accueil/hébergement et de méthode d'apprentissage.

Les causes de toutes ces difficultés semblent se situer à deux niveaux :

**- Au niveau des acteurs eux-mêmes :**

■ des insuffisances très sérieuses existent chez la majorité des maîtres coraniques, liées à leur faible niveau d'instruction, à leur faible pouvoir économique, à l'absence de démarche pédagogique d'enseignement et à leur conception rétrograde et conservatrice des choses,

■ une démission quasi-totale des parents des élèves coraniques est également observée. Beaucoup s'estiment soulagés d'un fardeau de moins dès qu'ils confient leur enfant au marabout. Cette pratique ne saurait être seulement liée à la pauvreté. Elle relève aussi de comportements acquis et d'attitudes rétrogrades.

**- Au niveau des pouvoirs publics :**

■ il existe une méconnaissance de l'ampleur du phénomène. Cette méconnaissance crée un sentiment de méfiance des pouvoirs publics vis-à-vis des écoles coraniques à tel point que personne n'ose s'y impliquer ni même s'en informer,

■ les écoles coraniques sont marginalisées, car elles ne sont pas perçues comme des alternatives éducatives mais comme des systèmes purement informels. L'impression qui se dégage est que les pouvoirs semblent adopter une attitude "d'autruche" et préfèrent laisser les écoles coraniques s'em pêtrer dans leurs propres difficultés et mourir. Or avec l'évolution démographique, la paupérisation croissante des populations rurales et périurbaines et les crises des systèmes éducatifs classiques, ces écoles vont être de plus en plus sollicitées.

Face à ces constats, l'urgence d'une action en faveur des écoles coraniques s'impose de nos jours, tant de la part des autorités que des acteurs au développement. Améliorer les écoles coraniques, constitue une vision prospective de réduction des crises sociales de type intégriste. Il est cependant heureux de constater qu'au Burkina Faso, des acteurs de la société civile se mobilisent de plus en plus sur la question. Ces initiatives doivent être appuyées par les partenaires techniques et financiers.

## **V- Recommandations**

Les propositions d'amélioration faites, peuvent être regroupées en six (6) points complémentaires.

### **1- Approfondir l'étude et en diffuser les résultats**

- démarche plus quantitative par le recensement exhaustif, si possible, des écoles coraniques et de leurs effectifs en vue d'alimenter les actions de plaidoyer.
  
- organisation de rencontres de présentation et d'échanges sur les principales conclusions et les actions d'amélioration au niveau des 3 villes concernées avec les maîtres coraniques, les responsables de la Communauté musulmane, les responsables des ministères en charge de l'éducation de base et de l'administration territoriale, les partenaires au développement.

### **2- Renforcer le réseau**

Le réseau, naturellement constitué par les 7 associations ayant participé à cette étude, mérite d'être maintenu et renforcé par d'autres associations intéressées, et pouvant apporter une contribution significative à ce thème.

Il convient en outre de développer la collaboration avec d'autres partenaires au développement qui oeuvrent en faveur des enfants en général comme l'UNICEF, Kinderpostzegels (SKN), Plan International, Alliance internationale des ONG Save the Children /Suède, etc.

### **3- Mener des activités d'information, de sensibilisation et de plaidoyer**

Il est important de commencer par une campagne d'information et de sensibilisation des acteurs d'abord (maîtres coraniques) puis des autres partenaires étatiques et privés autour de la problématique des écoles coraniques et des talibé.

Cette campagne pourra se faire par des :

- ateliers,
- émissions radiophoniques et télévisuelles,

- publications d'articles dans la presse écrite.
- visites des expériences réussies dans des pays (Mali ou Sénégal).

Après avoir créé un environnement favorable à la promotion des écoles coraniques, il est incontournable de mener une action ciblée de plaidoyer envers les députés de l'Assemblée Nationale, les responsables administratifs et les responsables en charge de l'Education de Base. Ce plaidoyer devrait viser l'adoption de textes législatifs réglementaires sur les écoles coraniques et leur prise en compte en tant que système d'éducation non formel.

Les actions de plaidoyer ont plus de chance d'aboutir quand elles sont menées par une coalition ou un réseau. C'est pourquoi, le renforcement du réseau avec d'autres personnes ressources influentes est nécessaire.

#### **4- Organiser et réglementer les écoles coraniques**

La loi d'orientation de l'éducation au Burkina Faso accorde une place à l'éducation privée et à l'éducation de base non formelle mais ne prend pas en compte les écoles coraniques. Le vide juridique et l'absence d'ancrage institutionnel des écoles coraniques sont préjudiciables à ces structures.

C'est pourquoi, il est impérieux de travailler à la prise en compte des écoles coraniques comme éléments d'un système contribuant à l'éducation d'un grand nombre d'enfants. Cela doit aller de pair avec la sensibilisation des premiers acteurs (maîtres coraniques) et leur implication afin qu'ils ne perçoivent pas l'intérêt du pouvoir public pour les écoles coraniques comme une intrusion dans leurs affaires religieuses.

#### **5- Améliorer la qualité de l'éducation dans les écoles coraniques**

A l'organisation et à la réglementation des écoles coraniques, devront être couplées des actions de terrain en faveur des acteurs, actions tendant à l'amélioration de la qualité de l'enseignement dans les écoles coraniques.

Il s'agira de :

- développer, en plus de l'enseignement religieux, des programmes d'alphabetisation soit en langues nationales, soit en français, soit en arabe, en utilisant des pédagogies déjà éprouvées dans ces domaines.

- alphabétiser les maîtres coraniques et les former sur le plan pédagogique

- chercher des voies idoines de formation professionnelle des élèves. Il n'est pas envisageable de mettre en place un centre de formation professionnelle dans chaque foyer coranique ou même pour un groupe d'écoles coraniques. Une telle démarche sera suicidaire car exclusive et spécifiquement écoles coraniques, donc une démarche projet. Il serait plus indiqué d'exploiter les dispositifs existants en matière de formation socioprofessionnelle (artisans locaux, structures de formation) par le placement des enfants provenant des écoles coraniques..

- s'efforcer d'impliquer les parents d'élèves dans la vie des écoles coraniques

- aider à l'autonomisation des écoles coraniques par des activités génératrices de revenus comme les champs collectifs.

## **6- Rechercher la prise en compte des écoles coraniques par les financements locaux destinés à l'éducation**

Pour la pérennisation des écoles coraniques et le soutien à la qualité de l'enseignement dans ces structures, il est important que l'Etat les prenne en compte dans son budget comme pour les autres systèmes éducatifs, tout au moins en ce qui concerne la dotation en manuels et fournitures scolaires.

Il conviendra aussi d'oeuvrer à la prise en compte des écoles coraniques par le Fonds National pour l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle (FONAENF) au titre du financement des centres d'alphabétisation et des innovations éducatives non formelles. Il faudrait enfin veiller à la prise en compte des écoles coraniques dans la distribution des vivres provenant des aides publiques et privées diverses comme le Programme Alimentaire Mondial (PAM) ou le Catholic Relief Service et qui sont destinées aux écoles et centres d'alphabétisation.

**Il ne s'agit pas de faire disparaître les foyers coraniques mais de les appuyer à faire face aux exigences des conditions socio-économiques et culturelles de notre époque, de "faire évoluer le système".**

## **VI- Actions engagées après l'étude**

Au cours d'un atelier de discussion des résultats préliminaires des études, tenu à Saint Louis au Sénégal du 3 au 6 avril 2006, SKN a souhaité que la recherche du Burkina Faso soit suivie d'actions pratiques impliquant tous les acteurs en vue d'améliorer la situation des écoles coraniques et des talibés.

C'est ainsi qu'elle a financé une première étape de six (6) mois de juillet à décembre 2006 pour un démarrage de certaines activités.

### **1- Mise en place d'un Comité de Pilotage technique du projet "Talibé" (CTP/T)**

Ainsi, un Comité de coordination technique (Le Comité de pilotage technique du projet sur les talibés (CTP/Talibés) composé de sept (7) associations membres a d'abord été mis en place pour appuyer les maîtres. Le réseau, dénommé «Comité Technique de Pilotage du projet sur les talibé - CTP/Talibé» est un groupe noyau regroupant des associations légalement reconnues qui oeuvrent activement dans le domaine des enfants talibés au Burkina Faso. Le CTP/Talibé n'est pas une association en soi mais une instance de travail dans le cadre de la mise en oeuvre de projets concernant les talibés.

**Les rôles** du Comité Technique de Pilotage du projet sur les Talibé (CTP/T) sont de :

- réunir régulièrement ses membres
- discuter des opinions et d'échanger des expériences
- prendre les décisions sur l'orientation du projet
- planifier, mettre en oeuvre et évaluer ses actions.

**Ses objectifs** sont de :

- créer un cadre d'échanges et de collaboration des ONG/Associations dans la recherche de solutions aux problèmes des talibés

- oeuvrer à une synergie d'action avec d'autres coalitions de la société civile au plan national et international poursuivant les mêmes objectifs

- mener des actions de plaidoyer et de lobbying pour influencer les politiques et pratiques sur les questions des talibés

- collecter, capitaliser et diffuser toute information utile ou toute expérience porteuse sur les talibés
- développer un partenariat avec les structures étatiques, religieuses et coutumières en vue d'améliorer la situation des talibés;

### **Les membres fondateurs du CTP/T**

- **ACCED** : Association Cri de Coeur pour les Enfants Déshérités
- **AFIB** : Alliance des Femmes Islamiques du Burkina Faso
- **AJBFB** : Association des Jeunes pour le Bien-Etre Familial de Bogoya
- **ANERSER** : Association Nationale pour l'Education et la Réinsertion Sociale des Enfants à Risques.
- **Association KEOOGO** : Association d'accompagnement médicosocio-social aux enfants et jeunes de la rue.
- **CMBF** : Communauté Musulmane du Burkina Faso.
- **FDC/BF** : Fondation pour le Développement Communautaire/Burkina Faso.

### **Coordination du CTP/Talibé :**

**Fondation pour le Développement Communautaire du Burkina Faso (FDC/BF) 01 BP 642 Ouagadougou 01 - Tél: (226) 50 37 52 91**

**Fax : (226) 50 37 57 30**

**E-mail : [bffo@fasonet.bf](mailto:bffo@fasonet.bf) - Site Internet : [www.fdcburkinafaso.org](http://www.fdcburkinafaso.org)**



**Les membres du CTP/Talibé**

## 2- Description de quelques activités exécutées

L'étude devait servir de base pour l'identification d'actions pertinentes pour améliorer la situation des talibés et des écoles coraniques. C'est ainsi qu'en juillet 2006, Kinderpostzegels (SKN) a bien voulu soutenir le CTP/ Talibé pour la mise en oeuvre des ctions suivantes :

- Organisation de 3 ateliers de restitution des résultats de l'étude (1 à Ouagadougou, 1 à Ouahigouya et 1 à Zorgho) : les ateliers ont regroupé plus de 650 personnes dont des autorités. Ils ont été des occasions d'enrichissement des résultats. C'est lors de ces ateliers que le cadre conceptuel de travail du CTP a été élaboré avec les participants (voir page 34).



**Information et plaidoyer du CTP/T auprès des autorités administratives, religieuses et politiques (photo de gauche et ci-dessous : audience avec Mme le Ministre de l'Enseignement de Base**

- Organisation de 13 émissions radiophoniques sur 7 radios FM à Ouagadougou, Ouahigouya et Zorgho

- Organisation d'une émission radio sur CANAL 3 et 2



diffusions du documentaire produit par le CTP sur la chaîne nationale

- Organisation de 4 représentations théâtrales sur la problématique des écoles coraniques et les talibés avec la troupe de l'AFIB qui a touché plus 1 700 personnes

- Conduite de 10 séances de sensibilisation sur les droits des enfants et la problématique des "enfants dans la rue" issus des écoles coraniques dans la ville de Ouagadougou qui ont touché 5000 participants dont 347 élèves et 11 maîtres coraniques

■ Formation de 75 prêcheuses et de 70 prêcheurs de la ville de Ouagadougou sur le thème : la responsabilité des parents dans l'éducation de leurs enfants, cas de la prise en charge des talibés.

■ Audience avec Mme le Ministre de l'Education de Base et de l'Alphabétisation entourée de ses directeurs centraux autour de la problématique des écoles coraniques.



**Le Grand Imam de Ouaga (premier à droite) et trois responsables de la CMBF (le chargé des affaires islamiques, le secrétaire général et le chargé des formations et éducation Islamiques) ont suivi la présentation des résultats de l'étude . Ils ont témoigné auprès des participants leur attachement au projet en cours et ont demandé à tous les acteurs de s'impliquer dans la mise en oeuvre.**

Une des activités majeures conduites par le CTP a été le recensement des écoles coraniques dans les 3 villes. L'objectif de cette démarche est de pouvoir identifier les écoles coraniques permanentes (localisation géographique, coordonnées du maître, effectifs, etc..) avec lesquelles, nous pouvons mener une intervention durable.

Le recensement a été fait du 17 au 27 août 2006 par 26 enquêteurs et 7 superviseurs et a concerné uniquement les secteurs sans toucher les villages rattachés dans ces 3 villes et uniquement les écoles fixes. Ainsi le recensement n'a pu cerner qu'environ 80% des effectifs réels.

### **Recensement exhaustif des foyers coraniques dans les 3 villes**

	<b>Nombre de Foyers coraniques</b>	<b>Nombre de talibés</b>	<b>Nombre de talibés internes</b>
Ouagadougou	350	7 383	5 612
Ouahigouya	50	1 053	784
Zorgho	27	784	671
<b>TOTAL</b>	<b>427</b>	<b>9.220</b>	<b>7.067</b>



Il a permis la mise en place d'une base de données informatisées qui est utilisée pour les invitations aux rencontres, la planification des formations, la mise en place d'infrastructures d'hygiène dans les écoles coraniques, etc. Les responsables de la CMBF ont délivré une autorisation pour ce travail et ont été fortement impliqués. Ils ont salué cette initiative car eux-mêmes n'avaient pas une vue claire de cette situation. De leurs avis, ce recensement est plus représentatif que ce qui a été fait jusqu'à présent par d'autres structures.

Les restitutions et les rencontres avec les responsables et les maîtres des foyers coraniques ainsi que le recensement, ont été des occasions d'échanges sur la problématique ainsi que l'identification d'actions pouvant améliorer les conditions des enfants dans les foyers coraniques.

Suite aux actions engagées en 2006, le CTP/Talibé a élaboré un plan d'action 2007, prenant en compte les besoins exprimés par les acteurs dont les principaux axes d'intervention sont :

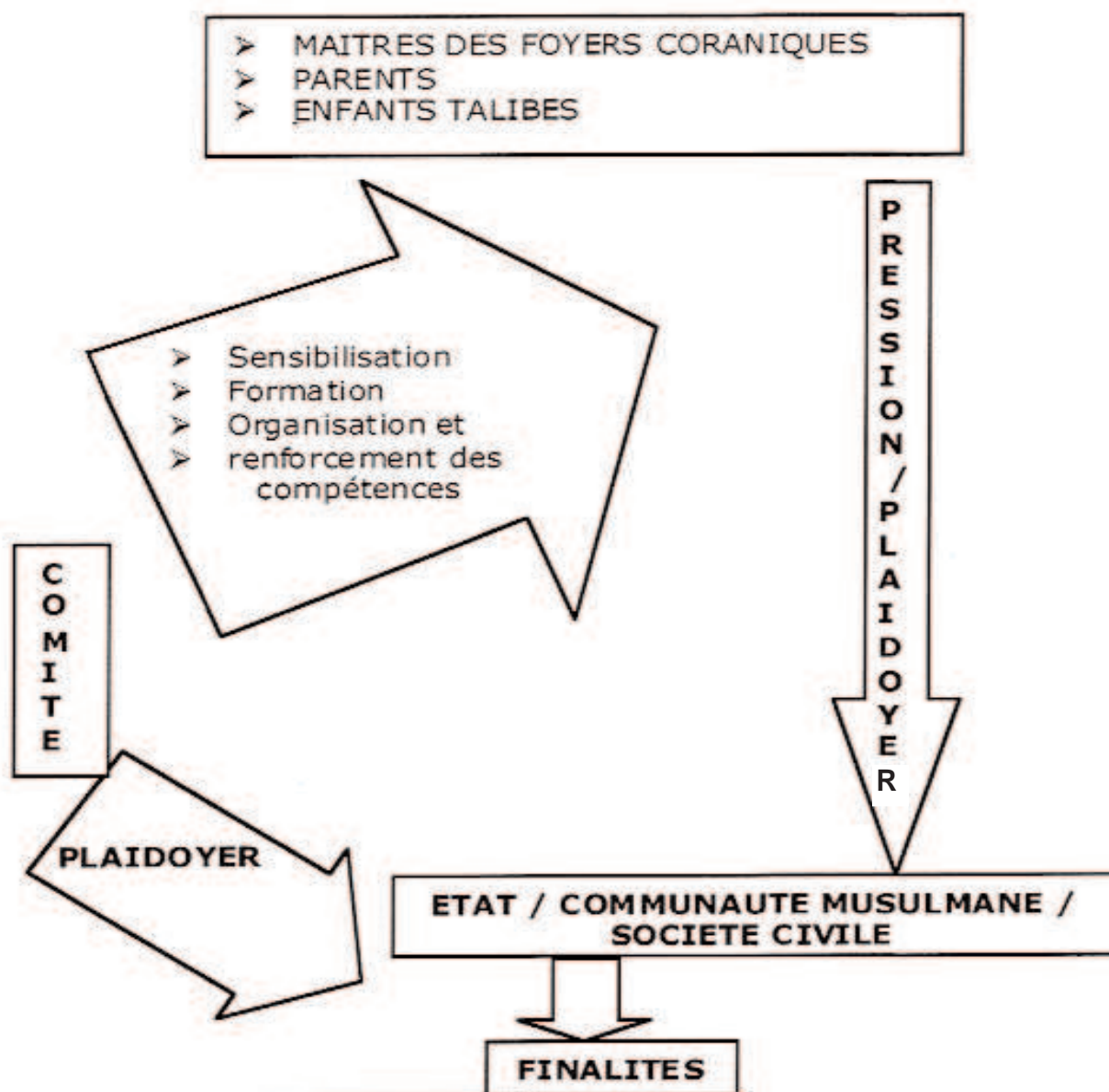
- conduite d'activités de sensibilisation à travers des approches directes et les médias
- conduite d'actions de plaidoyer auprès des autorités administratives et politiques
- conduite d'activités d'alphabétisation des talibés (alphabétisation fonctionnelle dans les écoles coraniques)
- amélioration des conditions d'apprentissage, de logement et de prise en charge sanitaire des talibés dans certaines écoles coraniques (mise en place des latrines, hangar, tables-bancs, trousse d'urgence, etc.)

Le plan d'action a été financé par une coalition de 3 ONG internationales (Stichting Kinderpostzegels Nederland, Save The Children Suède et Save The Children Pays Bas) et exécuté par un réseau de 7 associations locales.

Le souhait à terme est de pouvoir bâtir un type nouveau d'écoles coraniques qualitativement supérieures et plus pérennes, impliquant les principaux acteurs (maîtres, parents, communauté musulmane, Etat, société civile), sur la base d'une solidarité nationale.



**Session de formation de prêcheurs et de prêcheuses**



- Foyers coraniques légalement reconnus avec des papiers de reconnaissance et respectant un cahier de charge adopté de façon consensuelle,
- Maîtres des foyers coraniques et talibés possèdent des cartes,
- Foyers coraniques avec des infrastructures décentes d'apprentissage et d'hébergement pour les talibés,
- Foyers coraniques appliquent des programmes d'apprentissage standardisés avec des enseignements intégrés (religieux, social, civique, socio professionnel),
- Maîtres des foyers coraniques organisés et formés,
- Programme de Santé et Nutrition existant pour les foyers coraniques,
- Participation des parents et de toute la société,
- Tenue de statistiques dans les foyers coraniques et prise en compte dans le système éducatif.



**Partout dans les trois villes, les maîtres coraniques et les leaders religieux se sont mobilisés pour prendre connaissance des résultats de l'étude sur la situation des talibé et des écoles coraniques. Ici la communauté de Zorgho**



**Discussions  
lors  
des  
restitutions**

**Participants lors des différentes prestations. En témoignent ces réactions du public au moment des débats sur l'appréciation des personnages incarnés par les acteurs pendant le théâtre forum**



*L'étude nous aura permis de prendre la mesure de l'importance des écoles coraniques et de ce qu'elles peuvent apporter comme contribution dans la perspective de la scolarisation et de l'Education Pour Tous (EPT).*

*Il ne s'agit pas de faire disparaître les écoles coraniques mais de les appuyer à faire face aux exigences des conditions socio-économiques et culturelles de notre époque, c'est-à-dire "faire évoluer le système".*

*Notre souhait est qu'une telle étude soit exploitée par les différents acteurs pour une amélioration des écoles coraniques et de la vie des enfants talibés.*

**SI ON NE FAIT RIEN, LE PRESENT ET L'AVENIR DE CES ENFANTS RESTENT LOURDEMENT COMPROMIS !**

La version intégrale de l'étude peut être commandée auprès de Fondation pour le Développement Communautaire du Burkina Faso (FDC/BF) 01 BP 642 Ouagadougou 01  
Tél : (226) 50 37 52 91  
Fax : (226) 50 37 57 30  
E-mail : [bffo@fasonet.bf](mailto:bffo@fasonet.bf)  
Site Internet : [www.fdcburkinafaso.org](http://www.fdcburkinafaso.org)